



INFOLETTRE Spécial adhérentes et adhérents

BRANCHE BIODIVERSITÉ

Bonjour à toutes et à tous,

Voici la deuxième infolettre de 2023 !

Bonne lecture.

Conseil de branche Biodiversité Cap d'Agde - 28 au 30 mars 2023

Participants en présentiel : Gabriel André, Pierre Oriol, Virginie Croquet, Patrice Brenans, Stéphane Plessis, Eric Vial, Pascal Wanhems, Isabelle Heba.

En visio : Sébastien Jacquillat, Aurélie Dardonville, Matthieu Becot, Stéphane Garnier, Jean-Stéphane Reynaud (Franck Charlier le 29/03)

Excusés : Fabienne MALLET et Pierre-Emmanuel Briaudet

Le conseil de branche Biodiversité du Sne-FSU s'est déroulé en présence des secrétaires de sections, de représentants du personnel dans les instances de l'OFB et des co-secrétaires nationaux.

Après avoir défini les modalités d'organisation du conseil, le tableau de suivi des décisions de la branche a été voté à l'unanimité. Ce tableau permet de suivre l'avancement des décisions prises lors des bureaux de branche et conseils de branche, ainsi que les personnes en charge de leur mise en œuvre. Il sera transmis aux membres du bureau de branche après chaque mise à jour.

Concernant l'organisation de la branche, Pascal Wanhem co-secrétaire de la branche biodiversité et membre du bureau national, est susceptible d'avoir en charge davantage de chantiers au niveau national suite au départ en retraite programmé de plusieurs membres du bureau national. En conséquence, Fabienne Mallet et Sébastien Jacquillat sont nommés secrétaire adjoint avec un temps de décharge syndicale accru, afin de renforcer le bureau de branche et d'assister les co-secrétaires de la branche biodiversité.

Les représentants des sections se sont ensuite exprimés concernant l'actualité et le fonctionnement de leur section.

Les sujets abordés ont été larges, notamment, la mobilisation contre la réforme des retraites, mal être et dysfonctionnement dans les services, dialogue social dans les régions, perte de sens au travail, l'intégration des agents des laboratoires d'hydrobiologie. Des pistes d'améliorations dans le fonctionnement des sections ont aussi été proposées.

Le conseil de branche a décidé de créer un groupe "Statut des contractuels" et le bureau national a été sollicité afin d'organiser une formation de perfectionnement sur ce statut et son historique. Cette formation permettra de mieux maîtriser les dispositions statutaires pour informer les agents et revendiquer les évolutions souhaitables du quasi-statut, que ce soit au niveau de l'établissement ou du ministère.

Sur le même sujet, le Sne-FSU et d'autres syndicats ont été à nouveau contacté par le collectif auto proclamée de plusieurs agents portant principalement des revendications concernant le quasi-statut, mais aussi quelques demandes d'assimilation à la fonction publique. La Branche Biodiversité du Sne-FSU a prévu de répondre à ce collectif, comme elle l'a déjà fait lors de leur précédente demande, juste avant les élections professionnelles. Une attention particulière sera faite, afin que les revendications soient portées dans le bon périmètre d'activité (établissement, ministère, fonction publique, ...). Les membres de ce collectif souhaitent que leurs droits et ceux de leurs collègues soient défendus dans des lieux de négociation et de concertation. La Branche va donc les inviter à rejoindre un syndicat de leur choix, qui sont les structures légales en la matière, afin de militer activement pour leurs collègues.

Concernant les taux de promotion du quasi-statut, le Ministère n'a pas repris le travail des organisations syndicales et de l'OFB. Ceux-ci n'ont donc, encore une fois, pas eu la revalorisation escomptée.

La direction de l'établissement travaille actuellement sur le sujet des capacités physiques minimum pour l'exercice de certaines fonctions (principalement les postes d'IE). Si un tel projet devait être mis en œuvre au sein de l'OFB, la branche Biodiversité et le Sne-FSU national seront très attentif sur l'équité de traitement des agents du même statut et le respect des textes réglementaires, notamment ceux concernant les discriminations et le handicap.

Le conseil de branche souhaite que le sujet de la reconnaissance de la pénibilité (service actif) soit porté auprès de l'administration. Un groupe de travail doit être créé sur le sujet.

Le premier comité social d'administration (CSA) du 14 avril 2023 a été boycotté au regard de la grève. Il a été reporté le 20/04 et la formation spécialisée (FS) au 21/04. (info de dernière minute : au regard de la poursuite du mouvement de grève, ces instances ont été une nouvelle fois décalées au 27 et 28 juin 2023).

Les chantiers en cours ou à venir ont fait l'objet de discussions au conseil de branche (égalité pro homme-femme, lutte discrimination, handicap, temps de travail, droit à la déconnexion, plan sénior, astreinte).

Le protocole égalité professionnelle et télétravail ont été négociés au niveau ministériel et doivent être déclinés au sein de l'OFB. Mais pour les autres sujets, rien n'oblige l'OFB de négocier un protocole. Cela peut faire l'objet d'un passage en instance. Cependant, le Sne-FSU relancera ces sujets et demandera une négociation.

Suite au mouvement sur les retraites, le CSA ministériel a été plusieurs fois déplacé. Il a été reprogrammé le 04 avril (info de dernière minute : puis redécalé au 18 et 20 avril, et de nouveau reporté au 09 et 11 mai).

PSC (prestation santé complémentaire mutuelle) : Au 1er janvier 2025, les employeurs sont obligés de décliner un protocole sur la mutuelle santé. La mutuelle santé ne sera pas couplée à la prévoyance.

En juillet un protocole ministériel devrait paraître. Il y aura ensuite une obligation de tous les agents d'adhérer à la mutuelle. L'employeur participera à hauteur de 50% de la cotisation. Ce protocole sera applicable aux établissements publics du périmètre ministériel, sauf DGAC. Tous les autres contrats antérieurs seront valides jusqu'au 31/12/2024, ensuite les agents devront obligatoirement adhérer au nouveau contrat au 01/01/2025, sauf si l'agent est ayant-droit sur la mutuelle de son conjoint. Cependant, les agents pourront garder deux mutuelles pour avoir de meilleurs remboursements, la deuxième mutuelle venant en complément de la première.

Concernant la partie prévoyance (complémentaire lors d'arrêt de travail, ect ...), une deuxième négociation est en cours pour cette prestation dont la mise en œuvre arriverait à échéance de 2027.

Protocole égalité professionnelle F/H : Un nouveau protocole ministériel doit être négocié, le protocole actuel ayant été prorogé d'un an. La FSU est très critique au regard des moyens mis en œuvre. A l'OFB, rien n'est mis en place, hormis un plan d'action à échéance 2022 (oups !). Le niveau national du Sne-FSU va demander que plus d'actions soient mises en place dans l'établissement. Un webinaire OFB a été fait sur le sujet le jour des droits de la femme, alors que c'est un jour de grève nationale (re oups !).

Concernant la plateforme allodiscrim du ministère à laquelle l'OFB a souscrit : l'appel à cette plateforme peut être anonyme ou non. Lorsque la sollicitation est identifiée, une commission informe l'agent de la démarche qu'il est possible de mettre en place. Des conseils d'ordre juridique peuvent être donnés par un avocat.

Au niveau Sne-FSU national : Une discussion est en cours sur la possibilité que certains adhérents du SNUitam-FSU intégreraient le Sne-FSU, car ces syndicats ont en partie le même champ de syndicalisation sur la sphère du ministère en charge de l'environnement. Le SNUitam a un congrès en juin où sa partie de syndicalisation "du ministère de l'intérieur" sortirait et il ne resterait que la partie agriculture et environnement.

Syndicalisation : un groupe de travail a été créé au niveau national du Sne-FSU (conseil national). Ce groupe de travail peut être sollicité afin de venir en soutien dans les établissements publics pour des actions de syndicalisation (tournée de bureau, HMI pour présentation du Sne et de la FSU, ...).

Au sein de l'OFB, le Sne-FSU a obtenu un accord de principe de la part de l'OFB pour aller à la rencontre des nouveaux arrivants, notamment sur les sites de formations.

Le conseil de branche a échangé concernant la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique de l'OFB, plan renforcé en janvier 2023 dans le contexte de la guerre en Ukraine, de crise énergétique et de crise climatique. Ce plan est composé de 4 grandes thématiques : bâtiments, mobilité durable, numérique et achats. Il fait suite à l'objectif fixé par l'état, d'une baisse des consommations d'énergie de 10% d'ici 2024 et 40% d'ici 2050. Le Sne-FSU dénonce la non-consultation des organisations syndicales en amont de la parution de ce plan au sein de l'OFB et revendiquera des mesures de compensations pour les agents.

Agence comptable : Le Sne-FSU estime qu'il y a un problème de fonctionnement dans le cadre de la convention de rattachement avec les parcs nationaux (agent comptable, facturation, paie, ...). Les paies des agents des parcs ont été bloquées en décembre à cause du CIA. Nous avons demandé un comité de suivi ministériel sur ce sujet.

De plus, au sein de l'OFB un problème de réévaluation de l'indemnité compensatrice du CSG a été constaté sur les bulletins de salaires. Un flash sera envoyé aux personnel sur le sujet.

Au-delà des points prévus à l'ordre du jour, la tenue en présentiel de ce conseil a permis aux participants de se retrouver sur leur temps libre autour de moments conviviaux pour discuter des différents problèmes environnementaux, institutionnels, administratifs et personnels que peuvent rencontrer les collègues d'une manière générale.

Pour mémoire : voici les dates des prochaines réunions ou instances

27 & 28 juin : CSA

16 juin : CAJ

22 juin : commission des finances

29 juin : CA OFB

3 juillet : Bureau de branche en visio

4 juillet : commission des interventions

6 juillet : CSA formation spécialisée

7 juillet : CAJ

28 au 31 août : Bureau national élargi aux sections

6 & 7 septembre : Bureau de branche en présentiel

8 septembre : CAJ

12 au 14 septembre : Conseil national

2 octobre : Bureau de branche

5 octobre : CSA

10 octobre : commission des finances

13 octobre : commission des interventions

13 octobre : CAJ

17 octobre : CA OFB

24 octobre : CSA formation spécialisée

6 novembre : Bureau de branche

Entre le 6 au 10 novembre ou du 20 au 21 novembre : CA ASSOFB en Touraine : date à déterminer

10 novembre : CAJ

14 au 16 novembre : conseil de branche entre Brest et Le Conquet

17 novembre : commission des interventions

21 novembre : CSA

24 novembre : commission des finances

30 novembre : CA OFB

4 décembre : Bureau de branche

7 décembre : commission des interventions

15 décembre : CAJ

Arrivée du nouveau directeur général

Comme vous avez pu le constater, le Sne-FSU a envoyé une lettre ouverte au DG avec diffusion à l'ensemble du personnel ([ici](#)). Bien que les premiers jours de sa présence laissent à penser une véritable implication pour l'OFB, nous ne manquerons pas de porter notre jugement sur ses actes à venir en faveur des personnels.

Concours

Suite à plusieurs remontées de lauréats du concours, tant à l'OFB que dans les parcs nationaux, le Sne-FSU a sollicité une audience auprès du DG afin d'obtenir des éclaircissements sur les modalités d'affectation des agents ([ici](#)). Nous ne manquerons pas de vous communiquer plus d'éléments lorsque nous en disposerons.

Télétravail

Lors du COSUI du 07/06/2023, le Sne-FSU a pu constater que l'administration ne disposait pas encore de tous les éléments (retour des services ou indicateurs) pour avoir une vision cohérente de la mise en œuvre de cette mesure sur l'intégralité des réponses reçues à la DRH. Actuellement il y a eu :

- un refus partiel,
- un refus total,
- un recours de formuler par un agent,
- aucune sollicitation auprès du médiateur,
- aucune demande de dérogation pour proche aidant.

Le Sne-FSU s'interroge sur la véracité de ces éléments. Si vous avez réalisé des remontées par rapport à votre demande, faites-nous en part afin que nous puissions faire un comparatif avec les faibles retours présentés en COSUI. Vos remontées serviront surtout à vérifier si des retours ont été bloqués, quel que soit le niveau, afin que nous puissions agir.

Revalorisation salariale dans la fonction publique

L'ensemble des organisations syndicales ont claqué la porte lors de la réunion salariale dans la Fonction publique pourtant très attendue par l'ensemble des agents. Le dégel de 1,5% du point d'indice est loin d'être à la hauteur et les autres propositions sont soit retardées dans le temps soit ne relèvent que de l'indemnitaire pour quelques un. Vous trouverez le communiqué de la FSU ([ici](#)).

La branche Biodiversité est en attente de savoir s'il va y avoir des négociations au sein de l'établissement concernant l'attribution de la prime pouvoir d'achat versée en une seule fois.

Le Sne-FSU vient également d'écrire au Ministre de l'écologie pour relancer la demande d'attribution de la prime de partage de la valeur, dont nous vous avons parlé au mois de décembre et que nous avons demandé à l'OFB.

Contacter votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com
06 34 04 63 29

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
06 70 81 78 84

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

oriol.pierre@neuf.fr
06 25 07 06 77

Occitanie

snesectionlr@gmail.com
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA
06 68 77 69 49

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84

isabelle.heba@gmail.com wanhem.sne@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

